

Règlement – (Suite)*Comités spéciaux mixtes – Attributions:*

- Avis de motion tendant au renvoi de la question des tendances du coût de la vie au comité (mixte) du crédit au consommateur, reporté aux ordres inscrits au nom du gouvernement pour être étudié plus tard le même jour, 819.
- Message du Sénat nommant un comité mixte spécial sur l'immigration, 873.
- Message du Sénat nommant un comité mixte spécial pour étudier des amendements au Code criminel au sujet de la propagande haineuse, 996.
- Message du Sénat au sujet du renvoi du bill sur les frais de financement (Communication de renseignements) au comité mixte sur le crédit au consommateur, 377.
- Message du Sénat au sujet du renvoi du bill sur le divorce (nouveaux motifs) au comité mixte sur le divorce, 529.
- Renvoi au comité (mixte) sur la fonction publique du Canada de la question des pensions des fonctionnaires retraités ou des personnes à leur charge, des forces armées et de la Gendarmerie royale du Canada, 1188, 1457.
- Voir aussi **Amendements**.

Comités spéciaux mixtes – Rapports:

- Adoption: Voir **Code criminel (propagande haineuse)**, **Comité (mixte)**; **Crédit au consommateur**, **Comité (mixte)**; **Divorce**, **Comité (mixte)**; **Fonction publique du Canada**, **Comité (mixte)**; **Hymne national et hymne royal**, **Comité (mixte)**; **Landreville, M. le Juge**, **Comité (mixte)**; **Pénitenciers**, **Comité (mixte)**.

Comités spéciaux mixtes – Séances:

- Ordre,—Droit de siéger pendant l'ajournement de la Chambre, 1774.

Erratum dans les Procès-verbaux:

- Voir le fascicule du 21 décembre 1966, page 1179.

Heure réservée à l'étude des affaires inscrites au nom des députés:

- Différée jusqu'après dix heures ce soir, 1752.
- Différée ou suspendue, 160, 184, 205, 222, 249, 310, 371, 428, 443, 531, 609, 638, 655, 666, 727, 758, 761, 775, 820, 839, 886, 939, 961, 990, 997, 1017, 1147-1148, 1193, 1196, 1209, 1239.
- Différée durant l'étude de toutes les étapes du Bill C-230 et l'étude relative à la 2^e lecture du Bill C-231 (Lois sur les chemins de fer), 789.
- La Chambre est réputée revenue aux *Affaires inscrites au nom des députés* pour la tenue d'un vote différé, 274, 536, 1541.
- Ordre,—De 6 h. 26 à 7 h. 25 aujourd'hui (25 avril 1966), 438.
- Voir aussi **Orateur, décisions et déclarations**; **Procédure, modification**; **Procédure de la Chambre**, **Comité (2^e rapport)**.

Modifications du Règlement:

- Voir **Procédure, modification**.

Motions:

- D'aborder une autre affaire inscrite au "*Feuilleton*", rejetée, 363-364.
- D'aborder un autre ordre inscrit au nom du gouvernement, rejetée, 1734.
- "Qu'un député soit maintenant entendu", rejet sur vote inscrit, 30-31, 54-55, 271-272.

Motions d'initiative ministérielle:

- Retirée, du consentement unanime, après débat, 1149-1150.
- Voir aussi **Amendements**; **Orateur, décisions et déclarations**.

Motions d'initiative parlementaire:

- Avis de motion réservé (du consentement de la Chambre) garde son rang au "*Feuilleton*", 289, 643, 677.
- Motions mises en délibération (33), 96, 120, 130, 142, 167, 180, 199, 244-245, 289, 308, 334, 346, 360-361, 377-378, 392-394, 398-402, 410, 423-424, 438, 555-556, 576, 589, 601, 614, 627, 644, 677(2), 688, 700, 748-749, 826, 849
- Motion réservée (du consentement unanime), 555, 600, 627.